

ACTU**défense**

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

28 avril 2022

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Le ministère des Armées se dote d'une stratégie Climat & Défense

Florence Parly, ministre des Armées, a approuvé le lundi 25 avril 2022 le projet de <u>stratégie ministérielle Climat</u> <u>& Défense</u> afin de préparer les forces armées au défi climatique.



En amplifiant les risques et les menaces, le changement climatique va exacerber des tensions susceptibles de déboucher sur des crises ouvertes voire des conflits. Ce phénomène affecte déjà le contexte stratégique international et, par-là, les conditions dans lesquelles les forces armées françaises exercent leurs missions ainsi que les capacités dont elles doivent disposer.

En cohérence avec la déclaration conjointe des ministres de la Défense « Changement climatique et forces armées » adoptée à l'occasion du Forum de Paris sur la paix en novembre 2021 (et désormais soutenue par 26 pays), l'étatmajor des armées a présenté à la ministre des Armées un projet de stratégie globale Climat & Défense pour engager durablement les armées dans l'adaptation au changement climatique.

La stratégie ministérielle *Climat & Défense* engagera le ministère des Armées dans une démarche globale structurée autour de quatre grands axes d'effort :

- Développer les connaissances et les capacités d'anticipation sur les enjeux stratégiques du changement climatique :
- Engager une dynamique d'adaptation de l'outil de défense aux bouleversements prévisibles induits par le changement climatique;
- Poursuivre la contribution du ministère des Armées aux efforts collectifs en matière d'atténuation et de transition énergétique;
- Intensifier la dynamique de coopération sur les enjeux de défense en matière de changement climatique au sein du ministère, en interministériel et au niveau international.

Au-delà des enjeux climatiques, le ministère des Armées contribue activement à la protection de l'environnement. Il s'est notamment doté d'une stratégie de préservation de la biodiversité pour réduire au maximum son empreinte sur les

espaces naturels, tout en veillant à préserver la capacité opérationnelle des armée. Il a également adopté <u>une stratégie</u> <u>énergétique de défense</u> pour limiter sa dépendance aux produits pétroliers tout en diminuant son empreinte carbone. Enfin, il contribue aux objectifs de la stratégie nationale bas carbone et à la réalisation d'objectifs européens et nationaux en matière d'atténuation.

Avec cette stratégie *Climat & Défense*, le ministère des Armées poursuit et approfondit cette démarche pour faire des armées un acteur engagé dans la prise en compte du défi climatique.

Le général d'armée aérienne Éric Autellet, major général des armées, est désigné « délégué climat » pour assurer la coordination des actions du ministère dans ce domaine. Cette mission s'articule en étroite coordination avec celles confiées à la directrice des territoires, de l'immobilier et de l'environnement, haut fonctionnaire au développement durable.

#NotreDéfense

Lutte anti-drones : le ministère des Armées se dote de brouilleurs de nouvelle génération

La Direction général de l'armement (DGA) a notifié le 26 avril 2022 le marché Parade (Protection déployable modulaire anti-drones) au consortium formé par les sociétés Thales et CS Group.



Parade concerne l'acquisition de systèmes de protection des sites sensibles fixes ou temporaires contre la menace des micro-drones et mini-drones. Chaque système est composé de goniomètres (instruments de mesure), de radars, d'optronique d'identification et de brouilleurs organisés autour d'un cœur de commande et contrôle.

Ces systèmes complèteront les moyens de lutte anti-drones déjà en service dans les armées françaises. Ils assureront une protection permanente et à 360° des sites militaires sur lesquels ils seront déployés, en France et sur des théâtres d'opérations extérieures.

Ils contribueront également à la protection d'événements internationaux sur le territoire national, avec en particulier en ligne de mire les prochains rendez-vous emblématiques : la Coupe du Monde de rugby 2023, puis les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Modulaires et évolutifs, ils seront capables de détecter, d'identifier et de neutraliser par brouillage des drones émetteurs ou non d'ondes électromagnétiques. Ils fonctionneront par tous les temps, de jour comme de nuit. Ils seront déplaçables par voie routière, maritime ou aérienne d'un site à un autre.

#NotreDéfense

Remise de deux nouveaux avis du Comité d'éthique de la défense

Le Comité d'éthique de la défense a remis le 13 avril 2022 à la ministre des Armées deux nouveaux avis : l'un sur « l'environnement numérique du combattant », l'autre sur « l'éthique dans la formation des militaires ».

- Le premier fait le constat de l'hyperconnexion des forces armées, en souligne les atouts, les risques sur le plan opérationnel comme les exigences à maintenir d'un point de vue éthique. L'avis insiste dans ses recommandations sur le respect des principes de la chaîne de commandement, la supériorité opérationnelle à préserver ou à conquérir pour agir en environnement numérique dégradé, et la poursuite des efforts de recherche.
- Le second propose des axes d'amélioration pour renforcer encore la place de l'éthique dans la formation des militaires : partages de compétences accrus entre les armées, directions et services ; analyse éthique des retours d'expérience des forces et leur diffusion dans les écoles et centres de formation ; développement des formations à la sécurité et à l'hygiène numérique.

Le Comité d'éthique de la défense a été créé en 2020 par Florence Parly pour éclairer par ses avis indépendants, les questions éthiques soulevées par les évolutions technologiques, les nouveaux systèmes d'armes et les évolutions du métier des armes. Il est composé de 18 personnalités issues de la recherche, de l'université, de la fonction publique et de la défense et rapporte directement à la ministre des Armées.

#NotreDéfense

Retour des héros des Invictus games

La cinquième édition des Invictus Games s'est tenue du 16 au 22 avril à La Haye.

Confrontation sportive internationale, elle a réuni des militaires et anciens combattants blessés mais aussi des personnes en situation de handicap. Cette année, 14 athlètes, militaires, vétérans et civils du ministère des Armées et de la Gendarmerie nationale ont défendu les couleurs françaises.

Le ministère des Armées salue chaleureusement l'abnégation, la combativité et le dépassement de soi dont ils ont fait preuve. Leur victoire sur le handicap est une source d'inspiration pour tous. Ces valeurs leur ont permis de décrocher 14 médailles dont 8 en or (3 en argent, 3 en bronze).



#CohésionDéfense

Rénovation du dispositif indemnitaire d'accompagnement de l'installation en métropole des militaires originaires d'outre-mer

- Le ministère des Armées a créé une nouvelle indemnité d'installation en métropole au profit des militaires en provenance de Mayotte, de Saint-Pierre-et-Miquelon, des îles Wallis et Futuna, de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie et des Terres australes antarctiques françaises.
- Le dispositif de 1950 concernait en effet les seuls départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. Et cette nouvelle indemnité permet de mettre fin à une inégalité de traitement entre de jeunes engagés qui font face aux mêmes contraintes d'installation en métropole et que connaissent tous les ultramarins.

A la suite des engagements pris par le Président de la République le 28 juillet 2021 lors de son déplacement en Polynésie française et par le gouvernement à l'Assemblée nationale, ce décret vient compléter le dispositif de 1950.

Le versement de l'Indemnité d'installation en métropole (INSMET) pour ces territoires interviendra à compter du 1^{er} juillet 2022 à l'ensemble des militaires ultramarins recevant une première affectation en métropole.

#CohésionDéfense

DRECTION GÉNÉRALE DE l'ARMEMENT

Réception des deux premières vedettes côtières de surveillance maritime nouvelle génération

La DGA a réceptionné le 20 et le 25 avril 2022 le *Maroni* et l'*Oyapock*, les deux premières Vedettes côtières de surveillance maritime nouvelle génération (VCSM NG) de type *Maroni* commandées en janvier 2020 au chantier naval Socarenam.



Après leur qualification par la DGA, les vedettes *Maroni* et *Oyapock* ont intégré respectivement la flotte de la Gendarmerie maritime à Cherbourg (Manche) et à Dunkerque (Nord).

Ces nouveaux bâtiments permettront de moderniser les moyens alloués à la surveillance des espaces maritimes côtiers français. Les VCSM NG viennent compléter le parc de 24 vedettes (de type *Elorn*) entrées en service au début des années 2000. Elles assureront des missions variées : police générale en mer, défense maritime du territoire, lutte contre les trafics ou les pollutions, ou encore sauvegarde de la vie en mer.

Ces VCSM NG sont équipées d'une embarcation rapide mise à l'eau par une rampe à l'arrière du bateau et pouvant atteindre une vitesse de 32 nœuds. Elles disposent d'un poste de conduite extérieur pouvant être armé de deux mitrailleuses de calibre 7,62 mm. L'installation à leur bord d'un système optronique fixe accroît leurs capacités de surveillance et d'identification, de nuit comme de jour.

Elles sont armées par un équipage de 8 gendarmes. Disposant notamment d'une timonerie particulièrement silencieuse, un effort a été fait plus généralement sur l'habitabilité.

En raison de leur participation à la mission de police des pêches, leur financement est en partie assuré par des fonds européens.

#NotreDéfense

Renouvellement du marché de soutien des moteurs des hélicoptères de l'Etat

La Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) a notifié le 25 avril 2022, le renouvellement du marché de soutien des moteurs des hélicoptères de l'Etat à la société Safran Helicopter Engines, *leader* mondial de la motorisation d'hélicoptères et fleuron de l'industrie aéronautique française. Dénommé «Saturne» (Soutien adapté des turbines de l'Etat), ce contrat permettra d'assurer le maintien en condition opérationnelle des moteurs des hélicoptères des armées (hors NH90 et Tigre), de la DGA Essais en vol ainsi que de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité civile et des Douanes. Il concernera 1 500 moteurs en service. Ainsi, 18 types d'hélicoptère différents seront soutenus dont le nouveau Guépard (ou hélicoptère interarmées léger).

S'inscrivant dans la dynamique actuelle d'amélioration des contrats de soutien des aéronefs, ce marché accroit le niveau de responsabilisation de l'industriel et de pilotage de la disponibilité. D'une durée de dix ans, il permet de pérenniser 600 emplois dont 150 emplois directs, principalement en région Nouvelle-Aquitaine.

#NotreDéfense

La DGA commande les 655 derniers fusils de précision semiautomatiques de calibre 7.62 mm

Avec leur livraison prévue en décembre 2022, les armées disposeront de la totalité de la cible prévue soit 2 620 fusils.

Le fusil de précision semi-automatiques (FPSA) est destiné à équiper les tireurs de précision principalement ceux de l'armée de Terre. Jusqu'à récemment, ces soldats utilisaient les fusils à répétition modèle FR-F2, en service dans les armées depuis les années 1980.

L'adoption de ces nouveaux équipements poursuit le renouvellement des armes légères initié avec le fusil d'assaut HK 416F, en cours de livraison aux armées depuis 2017. Les militaires français disposeront d'une panoplie d'armes légères parmi les plus performantes au monde.

La portée d'un fusil de tireur de précision est d'environ 800 mètres à comparer aux 400 mètres de portée pour les fusils d'assaut des autres soldats. En opération, les tireurs de précision sont les yeux du chef de section. Ils participent à la protection de leurs unités. Ils observent, renseignent et neutralisent des cibles à longue distance, si nécessaire. C'est une mission primordiale et risquée.

Le tireur de précision est une cible privilégiée de l'adversaire. Il est donc fondamental qu'il puisse garder de jour comme de nuit, une supériorité face à des adversaires déterminés.



#NotreDéfense

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

Lancement de l'année anniversaire des 60 ans du Secrétariat général pour l'administration

Le 12 avril, à Balard, la Secrétaire générale pour l'administration (SGA) Isabelle Saurat a lancé l'anniversaire des 60 ans du SGA en présence de la ministre des Armées, Florence Parly, des sept directeurs, des adjointes, ainsi que d'une centaine de hautes autorités du SGA. Un moment riche d'échanges sur le rôle du SGA au service des armées depuis 1962 et l'occasion de revenir sur les principales avancées réalisées depuis cinq ans dans de très nombreux domaines.



Dans son discours introductif, la secrétaire générale pour l'administration a mis en avant l'ambition d'un anniversaire qui se veut fédérateur. En effet, avec ces 60 ans d'expérience, le SGA mesure le long chemin parcouru d'une administration solide, experte, capable, hier comme demain, de remplir ses missions au service de la Défense.

Durant 60 ans, le SGA s'est construit autour de deux missions principales : d'une part, l'appui aux forces armées, d'autre part, la mise en œuvre des politiques publiques.

Afin de célébrer cet anniversaire, un programme varié jalonnera toute l'année 2022. De juin à décembre, chaque direction organisera un événement majeur sous le signe des 60 ans : les « bougies d'anniversaire» . Le 14 Juillet marquera notamment un temps fort, avec la participation des greffiers militaires au défilé, complétée par une présence appuyée du SGA au village d'exposants aux Invalides. En septembre, une exposition retraçant les 60 ans du SGA débutera sur le site de Balard avant d'être itinérante en région jusqu'à la fin de l'année.

Le point d'orgue de l'année anniversaire sera marqué par un colloque sur deux jours, les 29 et 30 novembre -« 60 ans d'engagement au service des Armées» - rassemblant personnalités, universitaires et personnels du SGA. Enfin, de nombreux événements seront labellisés « 60 ans» pour illustrer tout au long de l'année une expertise ou une compétence du secrétariat général.

Plus d'informations sur le site Internet du SGA

#CohésionDéfense

ARMÉE DE TERRE

AIGLE : poursuite de l'installation en Roumanie

Partis le 11 avril 2022 de France, les 49 véhicules du convoi militaire terrestre acheminant du fret et du matériel au profit de la mission AIGLE sont arrivés le 16 avril à Constanța en Roumanie.



Il aura fallu 6 jours et 2 500 kilomètres aux les militaires du train, principalement issus du 511 e régiment du train d'Auxonne (Côte-d'Or), pour rejoindre la base aérienne de Mihail-Kogălniceanu en Roumanie.

En vue de répondre aux besoins des compagnies sur place, différents camions et neuf TC20 ont été mobilisés pour apporter du matériel nécessaire au théâtre et à l'entretien des véhicules blindés. Au total, ce sont 80 tonnes de matériel qui contribueront à la poursuite de l'installation des forces françaises sur le sol roumain dans le cadre de la mission AIGLE.

Lancée le 28 février 2022, en réaction à l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, la mission AIGLE s'appuie sur la projection en Roumanie du bataillon d'alerte, également appelé bataillon « fer de lance », de la force de réaction rapide (*Nato response force*) de l'OTAN. La mission participe ainsi, au renforcement de la posture dissuasive, défensive et non agressive de l'Alliance sur le front oriental de l'Europe. La France est engagée à hauteur de 500 militaires et la Belgique de 300 militaires. Ce déploiement participe à la réassurance des pays de l'Est de l'Alliance et démontre la solidarité stratégique qui prévaut entre les Etats membres de l'OTAN.

#NotreDéfense
En savoir plus sur le 511e régiment du train

BOLD DRAGON: exercice interalliés de haute intensité pour le détachement français de la mission LYNX 13

Du 8 au 14 avril 2022, le détachement français de la mission LYNX 13 a été engagé dans l'exercice BOLD DRAGON, exercice interalliés de haute intensité qui s'est déroulé en Estonie, au Central Training Area.

Dans le cadre d'un scénario résolument réaliste, 200 militaires du sous-groupement français ont été engagés dans des phases offensives et défensives, permettant de consolider les procédures tactiques interalliées, tout en s'entraînant aux côtés des forces armées estoniennes.

L'exercice BOLD DRAGON a permis de certifier l'aptitude du sous-groupement français, composé en grande partie de fantassins du 7^e bataillon de chasseurs alpins, à être engagé au sein du *battlegroup* interalliés, composé en Estonie de troupes britanniques, danoises et estoniennes.

Au travers de ces entraînements au sein de la présence avancée renforcée (eFP - enhanced Forward Presence) en Estonie, les soldats de l'armée de Terre française s'intègrent pleinement dans des opérations interalliées de haute intensité.



#NotreDéfense En savoir plus sur 7º bataillon de chasseurs alpins

Prix sergent Vermeille : les candidatures au prix de la photographie de l'armée de Terre sont ouvertes

Jusqu'au 10 mai, les photographes professionnels, civils ou militaires, ressortissants ou non-ressortissants du ministère des Armées, peuvent candidater en ligne à l'édition 2022 du prix photographique de l'armée de Terre.

Créé en septembre 2013, ce prix photographique rend hommage au sergent Sébastien Vermeille, mort pour la France le 13 juillet 2011, en Afghanistan, dans l'accomplissement de sa mission de « soldat de l'image ». Pour participer, les candidats doivent proposer des photographies exaltant « l'engagement des femmes et hommes de l'armée de Terre », au service de la France et de leurs concitoyens.Comme chaque année, trois prix en lice : le prix de la meilleure photographie, le prix du meilleur photoreportage et le prix spécial du partenaire *Canon*.

Les lauréats sont ensuite mis à l'honneur lors d'une cérémonie organisée le 28 juin à l'Hôtel national des Invalides, et se voient remettre un chèque d'une valeur de 3 500€ pour les prix de la meilleure photographie et du meilleur photoreportage, ainsi que 3 499€ d'équipements *Canon* pour le prix spécial du partenaire. L'édition 2022 a le plaisir de compter parmi les membres de son jury, présidé par le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre, Marielle Eudes (directrice de la photographie de l'AFP) et Dimitri Beck (directeur de la photographie de *Polka magazine*).



#CohésionDéfense

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Premier challenge national des escadrilles air jeunesse

L'École de l'air et de l'espace (EAE) a organisé sur la Base aérienne (BA) 701 de Salon-de-Provence les 16, 17 et 18 avril 2022 le premier challenge national des Escadrilles air jeunesse (EAJ). Près d'une soixantaine de jeunes équipiers avaient fait le déplacement depuis leurs bases aériennes dont Ambérieu, Dijon, Evreux, Nancy ou encore Saintes, sans oublier la « Première EAJ » de Salon-de-Provence. Ils étaient accompagnés de 32 encadrants dont 12 élèves officiers de la promotion 2021 de l'EAE et d'une vingtaine de cadres parmi lesquels : la Cellule EAJ nationale, rattachée à l'EAE et organisatrice de l'événement, le Bureau Actions pour la Jeunesse de la Direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace (DRHAAE) et l'ensemble des moniteurs de sport de la BA 701.



Ce challenge avait pour objectif de rassembler des équipiers d'horizons divers pour développer la cohésion et l'esprit de corps EAJ au niveau national. Les équipiers EAJ se sont confrontés à différentes épreuves, mêlant connaissances de l'AAE (histoire, tradition, culture aéronautique), adresse, qualités physiques, agilité, etc.

Les équipiers ont également participé à des ateliers découverte. Un atelier « drone », coanimé par le Centre d'initiation et de formation des equipages drones (CIFED) et les élèves officiers, leur a permis de s'affronter sur la thématique d'une course au drapeau et de mesurer la plus-value qu'apportent les drones sur les théâtres d'opérations.

Un second atelier animé par la Fédération française d'aéromodélisme (FFAM) et le Club sportif et artistique (CSA) de la BA701 présentait des modèles réduits. Ce fut l'occasion d'échanges avec les pilotes qui présentaient leurs créations, complétés par des démonstrations en vol d'avions à réaction, à hélice ou encore d'aérolargage

#CohésionDéfense

MARINE NATIONALE

Guerre des mines : lancement de l'exercice CUTAWAY

L'exercice interalliés et interarmées CUTAWAY 22 débute sa première phase à Toulon du 25 avril au 5 mai 2022. Il est conduit par l'état-major de guerre des mines de la Force aéromaritime de réaction rapide. Il a pour but de renforcer notre interopérabilité dans le domaine de la neutralisation de munitions et explosifs, et de partager et mutualiser les savoirfaire.



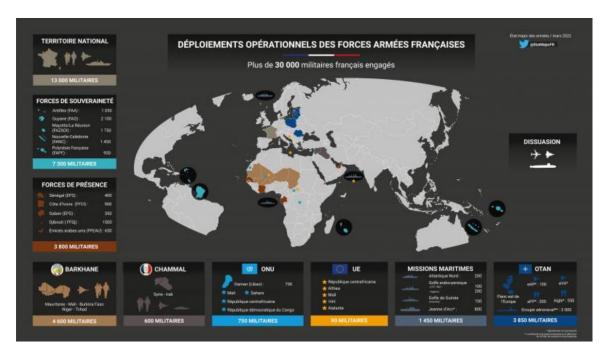
Basé sur un scénario proche de ce que nos forces armées peuvent vivre une fois déployées en opération, l'exercice se déroule en deux phases. Les unités participantes effectuent tout d'abord divers ateliers de guerre des mines et de déminage pour assurer l'entraînement de leurs équipes. Débute ensuite la phase tactique, durant laquelle les unités engagées sont déployées en force de déminage portuaire, avec une mission : sécuriser une zone où la présence de mines et d'engins explosifs fait peser une menace sur la libre circulation maritime aux abords d'un pays en proie à une forte instabilité politique.

CUTAWAY 22 offre à la Marine nationale l'opportunité d'accroître son interopérabilité interalliée et interarmées dans le domaine du déminage. La 13ème demi-brigade de la Légion étrangère ainsi que des plongeurs démineurs américains, britanniques et slovènes s'entraînent de concert avec les membres du Groupement de plongeurs démineurs de la Méditerranée, le bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain Seine, le bâtiment-base de plongeurs démineurs Pluton, le bâtiment affrété Rebel et les fusiliers marins du bataillon de fusiliers marins Morsier.



#NotreDéfense

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS



Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations ici.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- Le 21 mai : Salon carrières défense Hôtel National des Invalides. La fédération ATLAS des associations de défense jeune organise un salon de l'emploi défense à destination des jeunes et des étudiants. Les 40 exposants (institutions et entreprises), proposeront stages, alternances et premières expériences professionnelles tout au long de la journée (10H-18H30) dans un cadre privilégié.
- Le 3è numéro d'Esprit Défense est disponible. L'accent est mis sur les réservistes qui composent nos armées. : leur formation au combat, leur spécialisation et les partenariats noués par le ministère des Armées avec les entreprises pour faciliter leur mise à disposition. A retrouver également, un entretient avec le chef de l'état-major particulier du Président de la République, l'amiral Rolland. Retrouver le 3è numéro d'Esprit Défense.

Contact Presse Opérations et CEMA: 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directeur de la publication : GDI Yann Gravêthe Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger, Titouan Pérignon

Contacts Presse: 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur: www.defense.gouv.fr/salle-de-presse









